

la propriété dite « Bonnefin », sise à Faaa et comprenant les terres et constructions ci-après :

1° La terre « Tüteraimarama », d'une superficie de huit hectares quarante-neuf ares soixante-douze centiares, bornée au Nord par la propriété de l'indigène Oopa, au Sud par la terre « Tevari », à l'Est par la propriété Oopa et Toia, et à l'Ouest par la route de ceinture : cette terre est plantée en cocotiers actuellement en plein rapport ;

2° La terre « Tiafirufiru », d'une superficie de sept hectares vingt-neuf ares soixante-quinze centiares ; elle est bornée au Nord par la propriété de l'indigène Oopa, au Sud par la propriété de l'indigène Maihota, à l'Est par celle de l'indigène Terai, et à l'Ouest par la terre « Tüteraimarama » ci-dessus décrite ;

3° La terre « Tevari », d'une superficie d'un hectare quarante-cinq ares trente-deux centiares ; elle est bornée au Nord par les deux précédentes terres, au Sud par les propriétés des indigènes Teriitauaroa et Hiria, à l'Est et à l'Ouest par celle de Maihota : cette terre est aussi plantée de cocotiers en plein rapport ;

4° La terre « Taharu », d'une superficie de douze hectares vingt-deux ares, est bornée au Nord par la propriété Brander, au Sud par la terre « Paara », à l'Est par la terre « Papehoa » et à l'Ouest par la propriété Bonnefin ci-dessus décrite ;

5° La terre « Papehoa », d'une superficie de dix-sept hectares quatre-vingt-quinze ares, est bornée au Nord par les propriétés de MM. Matara et Lambert, au Sud par la terre « Marateu », à l'Ouest par la terre précédente et à l'Est par la terre « Oremu ».

Sur ces terres se trouvent :

1° Une maison d'habitation construite en bois et couverte en bardaux, avec soubassement en maçonnerie. Ce bâtiment, à rez-de-chaussée, mesure seize mètres de longueur sur dix de largeur. Une véranda existe sur le côté Nord et le côté Ouest. Il est divisé en trois pièces.

2° Un kiosque de six mètres de diamètre, attenant au bâtiment principal et servant de salle à manger.

3° Une cuisine située près de la maison d'habitation et communiquant avec celle-ci par un passage couvert ; elle contient un fourneau construit en briques.

4° Une case en bois ayant un étage sur la moitié de sa longueur ; le rez-de-chaussée sert de dépôt, et l'étage, auquel on accède par un escalier en forme d'échelle, sert à l'habitation. Il existe une véranda